



Association
Josette & Maurice Audin

L'Association Josette et Maurice Audin se félicite de l'accueil formidable qui lui est réservé tant par les institutions universitaires et scientifiques que de l'enthousiasme populaire qui se manifeste à travers de très nombreux témoignages d'amitié et de soutien. La présence de Pierre Audin, pour la première fois avec son passeport algérien qu'il vient d'obtenir, a dynamisé la délégation et sa personnalité suscite énormément de messages d'amitié, d'encouragement, de solidarité, de respect pour lui-même et bien sûr pour son père, le chahid Maurice Audin.

Nous remercions le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et ses conférences régionales, la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique qui nous accueillent dans les meilleures conditions et qui ont permis à ce jour de multiples rencontres de grande qualité scientifique entre mathématiciens et historiens français et algériens.

Pierre Audin a rencontré le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Cette rencontre a été particulièrement fructueuse : des avancées importantes sont annoncées comme la pérennisation du Prix de mathématiques Maurice Audin, la création en Algérie d'une chaire Maurice Audin de mathématiques qui permettra d'accueillir un chercheur français comme il en existe une en France accueillant un chercheur algérien. Des pistes prometteuses ont été évoquées concernant des projets de vulgarisation des mathématiques

Une réunion de travail est prévue très prochainement entre le Ministre des Moudjahidine, Pierre Audin, son épouse Line Audin et le Président de l'AJMA, Pierre Mansat. Nous souhaitons à cette occasion aborder un sujet sensible dont nous connaissons l'extrême importance pour les autorités algériennes et pour le peuple algérien. Il s'agit de la question des disparus de la guerre d'indépendance. Ignorer les circonstances de la mort d'un proche, ne pas savoir où les corps ont été enterrés sont source d'une grande douleur, qui se transmet de génération en génération.

Des milliers et des milliers de familles sont concernées et, parmi elles, celle de Maurice Audin. Son épouse, Josette Audin, a attendu plus de 60 ans avant qu'enfin l'Etat français reconnaisse que Maurice Audin a été torturé et assassiné par les militaires français. Un assassinat inscrit dans un système organisé de torture destiné à terroriser la population algérienne.

Josette Audin est décédée sans avoir pu connaître le lieu où les bourreaux ont fait disparaître le corps de son époux.

Elle avait demandé aux autorités algériennes d'entreprendre des recherches sur la base d'informations communiquées à la presse sur les lieux possibles de dissimulation du corps. Pierre Audin va renouveler cette demande.

Du côté français, il est temps de mobiliser des moyens techniques et financiers, de permettre l'accès aux archives publiques et privées, d'exiger que ceux qui ont creusé les fosses ou qui savent quelque chose qu'ils témoignent afin de contribuer à la recherche des corps de ces disparus ?

Combien de familles espèrent retrouver la trace des membres de leur famille tués et disséminés dans la nature ? C'est un droit fondamental, un devoir d'humanité.

Les autorités algériennes pourraient engager ce processus en lançant une recherche sur le corps de Maurice Audin. Ce serait un signe d'espoir pour les familles de tous les autres disparus.

Le 1er juin 202